

COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2020

Absents :

Anne-Lise PEYSSON
(Procuration : Jacques VERDOULET)

Secrétaire de séance :

- Jean-Luc DESSALES

ORDRE DU JOUR :

- ✚ Autorisation à M. le Maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget
- ✚ AGEDI
- ✚ Voirie 2020
- ✚ Information et questions diverses

Ouverture de la séance à 20h.

M. le Maire présente ses meilleurs vœux au Conseil Municipal.

✚ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2019 :

Lecture du compte rendu. Approuvé à l'unanimité.

✚ AUTORISATION A M. LE MAIRE POUR ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET :

Délibération : Approuvé à l'unanimité.

✚ CONTRAT AGEDI :

L'Agence de Gestion et de Développement Informatique ayant procédé à une modification de ses statuts, une nouvelle délibération est demandée pour l'adhésion à ce syndicat.

Délibération : Approuvé à l'unanimité.

✚ VOIRIE 2020 :

Chemin du vieux village : bicouche sur 600ml avec agrandissement du virage menant au site du vieux village.

Chemin de la source du Rouet : grille avaloir à reprendre.

Chemin du Cros : à profiler et graver.

Chemin de la Draye : grille caniveau.

Chemin des Olivier : bicouche au départ de l'intersection de la route départementale.

- * En fonction du coût des travaux prévus ci-dessus, possibilité de poursuivre les travaux par :
Réalisation d'une grille avaloir à hauteur du chemin de M. Fernandes.

Pose d'un enrochement au pied du talus du chemin de la Bessonne (col).

Chemin de la garde : à partir du chemin de l'alambic jusqu'au pont en fer profilage et exécution d'un enrobé à chaud.

✚ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

❖ **LA POSTE :**

Proposition d'un CIDEX (boîte aux lettres regroupées) au niveau du quartier Moreau.
M. le Maire fera un courrier aux personnes concernées.

❖ **PONT COMMUNAL A ST PONS :**

Le pont communal sur le chemin desservant la maison spécialisée 'Bonneterre » à St Pons fera l'objet de futurs travaux afin de consolider et sécuriser l'ouvrage.

❖ **RIVES DU MERDARIS :**

Lecture de la lettre de M. KEYSERS alertant le Conseil Municipal de l'état des rives du Merdaris sur sa propriété (au niveau de l'ancienne colonie de vacances). Les berges déjà fragilisées se sont détériorées et ont également entraîné des dégâts sur un câble internet lors des dernières crues fin 2019. La parole est donnée à M. KEYSERS présent à la réunion. Ce dernier remet au conseil municipal un constat d'huissier. Ce document sera transmis au SMEA (Syndicat Mixte de l'Eygues-Aygues) comme l'ont été tous les autres documents fournis par le propriétaire. M. KEYSERS souhaite une réactivité des organismes concernés et que les responsabilités de chacun soient définies dans le dossier.

❖ **LOUPS :**

Des attaques de loups sur la commune ont été constatées sur les hauts de St Pons : 4 brebis, 1 chèvre, 3 chevreuils, 2 sangliers blessés ou tués.

❖ **CONTENTIEUX URBANISME :**

Brigitte CLEMENT donne lecture d'un jugement du Tribunal Administratif de Lyon rejetant une requête déposée par un particulier.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en février 2020 à 20h.

La séance est levée à 21h.